



REGION DU SUD
DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO
COMMUNE DE SANGMELIMA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

E-mail : mairie_sang207@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmelima - Tél. (237) 22 28 84 42 *** Fax 22 28 83 02 *** 77 70 12 39

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS

SIGAMP-CS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **000025** /AONO/CS/CIPM-CS/2023
du **2 Sept 2023** POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DU BATIMENT ADMINISTRATIF DU MONUMENT PAUL BIYA
A SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET
LOBO

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE SANGMELIMA

EXERCICE 2022

PIECE N°2 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

VERSION FRANCAISE

1-Objet

En vue de la réalisation, par la Commune de Sangmelima, de certains projets d'infrastructures de base, et d'embellissement de la ville de Sangmelima, avec le concours financier du FEICOM, pour le compte de l'exercice 2022, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction du bâtiment Administratif du Monument PAUL BIYA.

2.Consistance des prestations:

Les prestations objets du présent appel d'Offres, consistent en le contrôle et la surveillance des travaux de construction du bâtiment administratif du monument PAUL BIYA, tels que décrits dans les termes de référence.

3.Délai d'exécution:

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des prestations objets du présent appel d'offre, est de Quatre (04) mois

4 .Allotissement :

Sans objet.

5.Coût prévisionnel :

Le coût prévisionnel desdites prestations est de 12 202 830 FCFA TTC

6.Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

7.Financement :

Les prestations sus-évoquées, sont cofinancées par les budgets du FEICOM et la COMMUNE DE SANGMELIMA, pour l'exercice 2022,

8.Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 244 057 (deux cent quarante-quatre mille cinquante-sept) FCFA), établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

9.Consultation du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans le bureau du Chef SIGAMP de la commune de Sangmélima dès publication du présent avis.

10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être retiré au Service Technique de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) FCFA, payable à la recette municipale.

11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Remise des Offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Service Technique de la commune de Sangmélima au plus tard le

~~13 OCT 2023~~ à 14 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°~~000025~~/AONO/CS/SIGAMP-CS/2023 du
20 SEPT 2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
BATIMENT ADMINISTRATIF DU MONUMENT PAUL BIYA A SANGMELIMA,
COMMUNE DE SANGMELIMA
« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

13. Recevabilité des Offres :

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima.

14 Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en (02) temps. **Dans un premier temps**, il sera procédé à l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques, le ~~13 OCT 2023~~ à 15 h 00 mn précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Sangmélima, dans la Salle des réunions de la Commune de Sangmélima.

A l'issu des travaux de la sous-commission d'analyse, et **dans un deuxième temps**, la Commission procèdera à l'ouverture des offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure à 70%. Seuls les soumissionnaires retenus seront convoqués à l'ouverture des offres financières

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

15 Critères d'évaluation :

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape :** Vérification et évaluation des offres financières des entreprises ayant obtenu une note supérieure ou égal à 70%.

15.1 : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 70/100 critères essentiels ;
- 4) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Absence d'une pièce administrative non régularisée au bout de 48 heures ;

15.2 : Critères essentiels :

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

N°	RUBRIQUES			COTATION
A	PERSONNEL			45 points
1	Chef de mission			25 points
1.1	Formation : Ingénieur du Génie Civil			
	niveau	<BAC +3	≥BAC +3	
		0	3	/3 points
1.2	Copie certifiée du diplôme + attestation de présentation de l'original			
	Production	Non produite	Produite (1 X 2)	
	points	0	2	/2 points
1.3	CV + Attestation de disponibilité datés et signés			
	Production	Non produite	Produite (1.5 X 2)	
	Points	0	3	/3 points
1.4	Expérience générale			
	Nbre d'année	n< 3	3 ≤ n < 5	n ≥ 5
	Points	0	5	7
1.5	Expérience dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de construction des bâtiments.			
	Nbre d'année	n< 3	3 ≤ n < 5	n ≥ 5
	Points	0	7	10
				/10 points
2	Technicien Supérieur			20 points
2.1	Formation : Technicien Supérieur de Génie Civil			
	Niveau	<BAC + 2	≥BAC + 2	
	Points	0	10	/10 points
2.2	Copie certifiée de diplôme + attestation de présentation de l'original			
	Production	Non produite	Produite (0.5 X 2)	
	points	0	2	/1 point
2.3	CV + Attestation de disponibilité datés et signés			
	Production	Non produite	Produite (0.5X 2)	
	Points	0	1	/1 point
2.4	Expérience générale			/5 points



	Nbre d'année	n< 3	3 ≤ n < 5	n ≥ 5	
	Points	0	3	5	
2.5	Expérience dans le domaine des études et/ou contrôle des travaux de construction des bâtiments				/3 points
	Nbre d'année	n< 3	3 ≤ n < 5	n ≥ 5	
	Points	0	1	3	
					/20
	TOTAL PERSONNEL				/45 Points

B)- REFERENCES B.E.T

1) Expériences justifiées par le B.E.T dans les études, le Contrôle technique et la surveillance travaux de bâtiment (Attestation de bonne fin ou PV de réception et première et dernière page des contrats) (15 pts)

	Nombre de projets	Entre 1 et 2	3	4	≥ 5		30 POINTS
Total 1	Nombre de points	2	4	7	15		
							<i>/15</i>

1) Expérience justifiées dans le Contrôle des travaux de construction des bâtiments, dont le montant cumulé des travaux est ≥ 100 millions FCFA (Attestation de bonne fin ou PV de réception et première et dernière page des contrats). (15 pts)

	Nombre de projets	Entre 1 et 2	3	4	≥ 5		30 POINTS
Total 2	Nombre de points	2	4	7	15		
							<i>/15</i>

TOTAL B

C)- MOYENS TECHNIQUES ET MATERIELS

1) Matériel informatique (avec justificatifs)

Type matériel	nombre	Note maximale	Note
Ordinateur de bureau	2 (1,5 pt/ord)	3	
Imprimante	2 (1 pt/imprimante)	2	
Photocopieur+Fax	2 (1 pt/mat)	2	
Ordinateur portable	3 (1 pt/ord)	3	
TOTAL 1			<i>/10</i>

Type de véhicule	en propre	Note	En Location	Note
1	1	1	1	1
2	3		Entre 2 et 3	3
véhicules 4x4 pick-up double cabine /Station wagon	≥ 3	5	≥ 4	5
TOTAL 2				<i>/5</i>

3) matériel de laboratoire	En propre ou en location	Note	Nbre	Note maximale	Note
Nom du matériel	1pt/matiériel compatible à la mission	5	5		
Matériel du laboratoire					

TOTAL 3			/5		
4) Autres moyens					
Type de matériel	en propre	en Location	Note		
Niveau NACK2 ou similaire	2	1			
Tamis, moule, cône d'abrams	2	1			
Accessoires	1	0,5			
TOTAL 4				/5	
TOTAL C			/25 POINTS		
TOTAL NOTE TECHNIQUE			/100 POINTS		
Nom du Soumissionnaire					

Evaluation des Offres Financières

La sous-commission d'analyse vérifiera si les offres financières sont conformes et complètes. L'offre financière conforme et complète la moins disante (Fm) recevra une note financière Nf de 100 points. Les notes financières (Nf) des autres offres seront calculées selon la formule suivante : $Nf = \frac{100 - Fm}{Fm} \times 100$.

FC étant l'offre financière considérée.

TANAGRA CERAMICS

dans un délai de 15 jours

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-dissante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Ng = (70 \times Nt +$

30xNf) sera déclarée attributaire.

Nt = Note Technique
Nf = Note Financière

N_f = Note Financière
N_g = Note Globale

N₂O - Note Globale

16. Durée de validité des Offres :

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Mode d'attribution :

Le marché sera attribué à l'entreprise présentant l'offre évaluée la mieux-disante par combinaison des critères techniques et financiers.

18. Bonne Gouvernance

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule Anti-Corruption du MINMAP au numéro gratuit 88 20 06 06, tous les jours, de 09 h à 12 h, et de 14 h à 17 h, ou envoyer un SMS au numéro 699 540 952.

19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Sangmélima.

Fait à SANGMELIMA, le 20 SEPT 2023



Ampliations :

- PREFET DJA ET LOBO
- DDMINMAP/DL
- ARMP
- (pour publication et archivage)
- CSCF-DL
- DDMINTP-DL
- Président de la CIPM/COMMUNE SGMA
- Affichage (pour information) -Archives/Chrono.